

# Chantier d'entretien de la végétation des bords de la Pie

**Secteur d'intervention** : Les berges de la petite rivière de la Pie en rive droite entre le Pont de l'Archer en Amont et la passerelle piétonne de la vennelle des Mauvais Payeurs.

**Durée** : 4 semaines du 15 octobre 2007 au 9 novembre 2007.

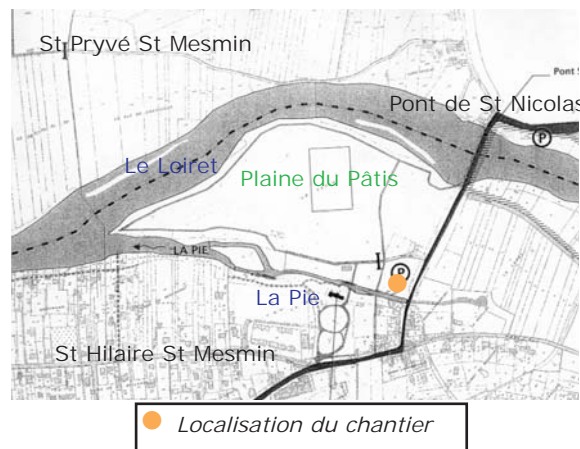
## Travaux réalisés par :

- ❖ la Régie de quartier **RESPIRE** de St Jean de la Ruelle (Pour les éclaircissement et élagages en strates arbustives).
- ❖ Une entreprise privée d'élagage. (pour les plus gros sujets)

**Maîtrise d'oeuvre** : Association pour la Protection du Site de la rivière du Loiret et de son bassin versant (APSL) et la municipalité de St Hilaire St Mesmin

**En collaboration avec** le Syndicat Intercommunal du Bassin du Loiret (SIBL), et les Architectes des bâtiments de France.

**Avec le soutien financier** du Fond Social Européen, mesure 10b FNARS Centre.



## Objectif de cette opération :

*Ce chantier s'intègre dans un projet plus global conduit par l'APSL, l'Association pour la Protection du Site de la rivière du Loiret et de son bassin versant, dont l'objectif est le développement de l'accompagnement des chantiers de restauration et d'entretien des milieux naturels et aquatiques réalisés par les Structures d'Insertion par l'Activité Economique.*

## Nature des travaux réalisés :

Sur ce secteur à proximité de l'aire de pique-nique et du parking du Pâtis, il s'agit de sécuriser la zone mais également de réaliser des travaux légers d'élagage, d'éclaircissement et d'ouverture vers le cours d'eau de la Pie tout en veillant au maintien des différentes strates de végétation (herbacée, arbustive et arborescente) ainsi qu'à la diversité des espèces présentes et à la préservation des caractéristiques paysagère de la zone.



*Pour plus de renseignements :*  
APSL : 6 rue Dupanloup 45000 Orléans, Email : [secretariat@apsl-loiret.org](mailto:secretariat@apsl-loiret.org)